

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL
UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

SEANCE DU 20 FEVRIER 2024

DELIBERATION N° 2024-021

Objet : Bilan 2023 et perspectives 2024 de la CVEC.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

- Vu** le Code de l'Éducation et notamment son article D.841-9 ;
- Vu** l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- Vu** le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44, modifié par le décret n°2023-1310 du 27 décembre 2023 ;
- Vu** le décret n° 2022-1509 du 1er décembre 2022 portant modification des dispositions relatives à la contribution de vie étudiante et de campus ;
- Vu** la circulaire n° 2019-029 du 21 mars 2019 relative à la programmation et au suivi de la contribution de vie étudiante et de campus ;
- Vu** le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;
- Vu** la délibération n°2024-001 du 9 janvier 2024 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;
- Vu** l'arrêté n°116-2024 du 23 janvier 2024 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens d'Université Côte d'Azur ;
- Vu** l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu les exposés de Mme Laetitia ANTONINI COCHIN, Vice-Présidente Vie Etudiante et de Campus et de M. Pierre BARONE, Directeur de la Vie Universitaire ;

Conformément aux dispositions de l'article D. 841-9 du Code de l'éducation qui stipulent que La programmation des actions financées par le produit de la contribution de vie étudiante et de campus, les projets ainsi que le bilan des actions conduites l'année précédente sont votés, chaque année, par le conseil d'administration des établissements, après consultation, le cas échéant de la commission des formations et de la vie universitaire.

Approuve le bilan 2023 et les perspectives 2024 des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus, tels qu'annexés à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 25 voix pour et 8 abstentions.

Membres en exercice : 39

Quorum : 20

Membres présents et représentés : **33**

Fait à Nice, le 20 février 2024

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : **2024-021**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES LE : 14 mars 2024
PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITE COTE D'AZUR LE : 14 mars 2024

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :
En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.



Bilan CVEC 2023 et perspectives 2024



Présentation CVEC

- **Institution de la CVEC** (contribution à la vie étudiante et de campus) par la loi du 8 mars 2018 : **art. L. 841-5 code de l'éducation**
- Contexte : suppression de la cotisation Sécurité sociale (217 euros)
- Volonté de renforcer la vie de campus par une contribution à laquelle sont assujettis tous les étudiants en formation initiale, sauf boursiers. Paiement auprès du Crous : 100 euros pour 2023-2024
- Une partie est reversée aux établissements : entre 41 et 60 euros pour les Universités.
- **Nature de la CVEC** : taxe affectée gérée par l'établissement

Usages de la CVEC

- Circulaire n° 2019-029 du 21-3-2019 relative à la programmation et au suivi de la CVEC. **Décret n° 2022-1509 du 1er décembre 2022** portant modification des dispositions relatives à la contribution de vie étudiante et de campus.
- Elle est exclusivement consacrée au financement d'actions « dont le but est de favoriser, conformément à l'article L. 841-5 du Code de l'éducation, **l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants, ainsi que la prévention et l'éducation à la santé.** »
- Ces actions sont « menées par les services dont les missions portent sur la vie étudiante et de campus dans les établissements d'enseignement supérieur, mais aussi par les différentes associations, notamment étudiantes. ».

Gestion de la CVEC

- « La programmation des actions financées par le produit de la contribution de vie étudiante et de campus, les projets ainsi que le bilan des actions conduites l'année précédente sont votés, chaque année, par le conseil d'administration des établissements..., après consultation, le cas échéant de la commission des formations et de la vie universitaire ». Art. **D. 841-9 c. éduc.**
- **Circulaire du 31 mars 2022** « *Les décisions soumises au conseil d'administration ou à l'organe en tenant lieu sont préparées par une commission préparatoire, souvent appelée « commission CVEC », composée selon les modalités prévues à l'alinéa 3 de l'article D. 841-9 du Code de l'éducation.*
- Réunion de la commission CVEC de l'établissement 4 décembre 2023.



BILAN CVEC 2023

Quelques chiffres

- **31400 étudiants** inscrits s'étant acquittés de la CVEC.
- **70.38767 €** reversé par étudiant à l'établissement par le CROUS.
- **2 210 172,73 €** perçus par l'établissement

Accueil



- **Organisation des Villages vie étudiante du 2 au 12 octobre. 9 campus impliqués. 14 services engagés. 1100 étudiants touchés.**
- **Présence des services VU sur les campus lors des périodes enjeux et les préentrées**

Vie de campus et RSE



- **Animations sur les campus axés sur le développement durable:** Jardins partagés et formations permaculture, composteurs, ateliers changement de comportement, repair café.
- **Semaine de lutte contre les discriminations** : 9 au 14 octobre : théâtre forum. 8 campus impliqués, 731 personnes sensibilisées.

Accompagnement social

- Dispositif de logement d'urgence (deux étudiants touchés)
- Soutien financier aux deux épiceries solidaires Agoraé
- Co-financement restaurant solidaire
- Subvention ADIL (agence départementale pour l'information sur le logement)
- Déploiement d'une campagne de lutte contre la précarité menstruelle : installation sur tous les campus. Plus 3 (10 total)
- Accompagnement par les AS d'UniCa : 2028 RDV étudiants
- Permanence accès aux droits CAF/ CPAM sept à déc (lundi SJA, Mardi, Cannes, Jeudi Sophia) : 1000 étudiants suivis.

Soutien vie associative étudiante

- Renouvellement des conventions avec associations étudiantes (UCA sport club, Face 06, AJC 06).
- Modification de la Charte IE
- Subventions initiatives étudiantes (27 associations/41 projets soutenus/ 105 000 euros).
- Soutien association Med'arts/ Minca (10 000 euros)
- Formation des associations étudiantes (risques festifs/VVSS).
- Journée d'accueil des associations étudiantes septembre 2023.

Santé : Accès aux soins



Développement de l'offre santé :

- 7247 patients en 2023.
- Recrutement
- Ouverture d'une antenne à Sophia.
- Conception du bilantage pour les sportifs de haut niveau.

Santé : prévention

- Village Santé Sexuelle (10 en 2023).
- Formation premiers secours en santé mentale (27 personnels et 57 étudiants formés en 2023).
- Actions de prévention contre VIH et IST (sessions mensuelles de dépistages sur les campus 20/an, mise à disposition de préservatifs).
- Recrutement de 4 postes étudiants relais santé.

Sport



11 106 pratiquants



+ de 70 activités



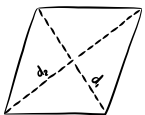
66 enseignants et encadrants



6 050 heures de pratique



+ de 60 Sorties



17 630 m² d'espaces sportifs

$$A = \frac{1}{2}$$



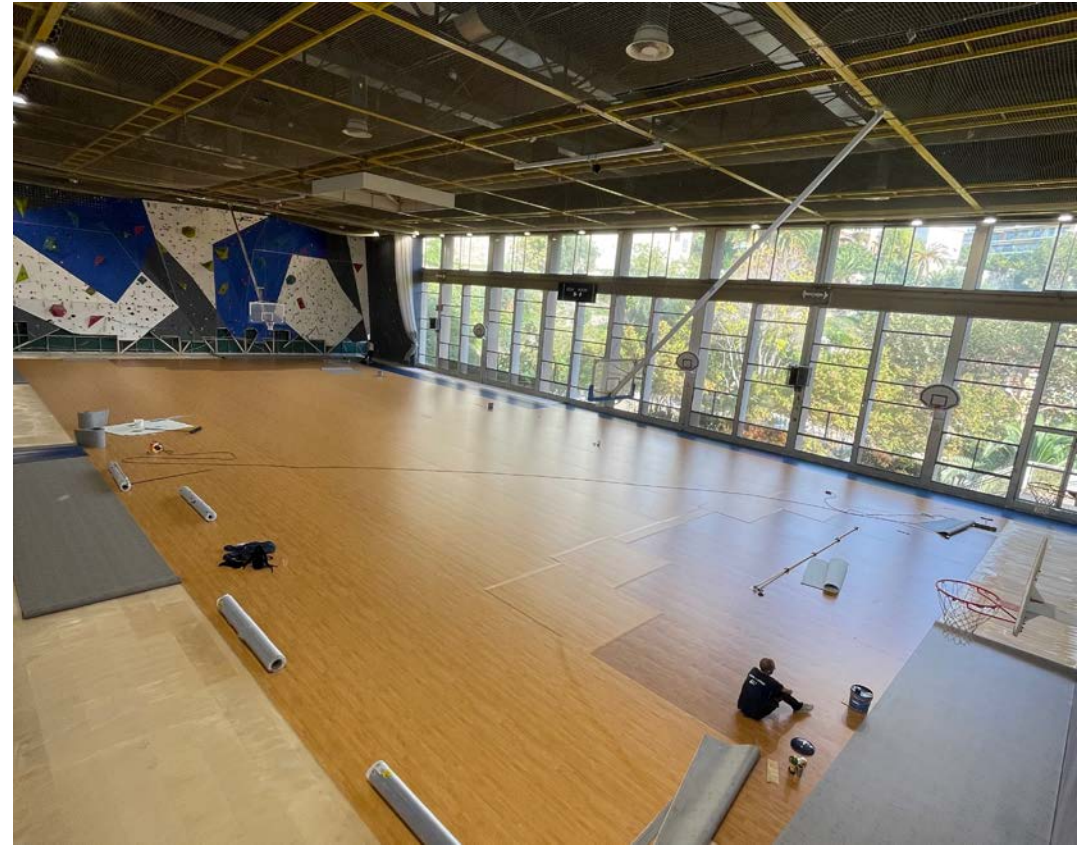
Sport



- **Offre sportive enrichie accessible aux étudiants :**
- Offre plein air (découverte plein air, ski et natation débutant).
- Offre déployée sur de nouveaux campus : Cannes, Sophia, Staps.
- Accompagnement des sportifs de haut niveau. 204 SHNU
- Soirée des sportifs de haut niveau.

Sport

- Rénovations : (Carlone piscine, gymnase C Valrose).



Sport

- Nouvelles structures :
terrain de basket 3x3, salle de boxe (Valrose), casquette
mur d'escalade et salle de musculation (Staps)



Culture



- **Programmation :**

- 12 000 étudiant.es touché.es sur les campus et en dehors ;
- Une offre gratuite ou à tarif réduit (5€) pour les étudiant.es ; 450 places offertes ;
- Opérations *BU à l'Opéra*;
- Des partenariats avec les structures artistiques et culturelles du territoire ;
- 55 manifestations en production propre ou coproduction ;
- Nocturne dédiée à la mobilité internationale (Ulysseus) : 450 étudiants.

Culture

- **10 Ateliers de création :**

- Une nouveauté ciné club en partenariat avec l'ESRA;
- Plus de 400 étudiant.es inscrit.es ;
- Encadrement par des artistes professionnels ;
- Des expériences artistiques (bords de scènes, masterclasses, visites d'expositions...);
- Une expérience de professionnalisation;
- Boucan : performance publique en avril, 2ème édition avec 900 spectateurs.

Culture



- **Offre de places de spectacle**
 - 500 places à gagner sur jeu concours sur les réseaux sociaux UniCA et UniCArts (@unica_culture) ;
 - 25 spectacles proposés dans 17 lieux de création sur l'ensemble des Alpes-Maritimes ;
 - Mise en place de bus pour les lieux les plus difficile d'accès (Théâtre de Grasse, Carros et même sur Nice...).

Culture



- **Ressources Humaines**

- 2 emplois à temps plein : Chargé de la programmation, de la production et des partenariats et Chargée des publics et de la communication ; + 1 alternant
- 8 Ambassadeurs et Ambassadrices Culture ;
- 6 emplois étudiants en soutien à la communication (Photo, Vidéo, Post-production).

PILOTAGE

- Enquête vie étudiante dans le cadre de la rédaction du SDVE par l'intermédiaire de l'OVE du 6 mars au 11 avril. Plus de 3000 répondants. <https://enquetes-online.univ-cotedazur.fr/tiny/v/Wo6VEKwf7e>
- Focus groupe avec des étudiants en mars
- Rédaction du SDVE soumis au vote des conseils.

Bilan CVEC 2023	Investissement	Masse salariale	Fonctionnement	TOTAL	Actions emblématiques
Pilotage	0	43 345	47 992	91 337	Salaire DVU adjoint, SDVE
Santé (accès aux soins et prévention)	0	182 266	58 596	240 862	Déploiement offre de santé , Lutte contre le VIH et les IST ; formation premiers secours en santé mentale
Accueil	0	57 000	18 580	75 580	Ambassadeurs vie étudiante, Villages vie étudiante, Convention licence Studapart,
Accompagnement social et soutien vie associative étudiante	0	0	366 915	366 915	Soutien financier au restaurant solidaire et aux 2 épiceries solidaires Agoraé de la Face O6, Subvention Adil, actions contre la précarité menstruelle, soutien initiatives étudiantes (IE), conventions Associations (Face06, AJC 06, UniCA sport club), Nuitées logement d'urgence et reversement CVEC IFSI à UTL
Sport	703 430	180 000	168 000	1 051 430	Création et Rénovation des installations, déploiement de l'offre sportive (17 500 m2, 78 activités sportives, 60 moniteurs)
Culture	80 050	126 700	372 950	579 700	Programmation, offre de places, ateliers de création, salaires de la chargée de la programmation et chargée des publics, emploi étudiants d'ambassadeurs culture, aménagement espace de travail au sein de la direction de la culture
Aménagement de campus	0	0	20 000	20 000	Aménagement campus (végétalisation parvis SJA)
Egalité	0	0	20 472	20 472	Evénements de sensibilisation
Eco responsabilité	0	12 280	56 424	68 704	Jardins partagés et formations permaculture, composteurs, ateliers changement de comportement, repair café
Total	783 480	601 591	1 129 930	2 515 000	

Perspectives 2024

- **Enveloppe prévisionnelle 2023-2024 :**

32 870 étudiants soit 2 366 6400 euros de CVEC. Versement en janvier

- **Pilotage :**

- Mise en œuvre et suivi du SDVE
- Développement d'une démarche qualité

Perspectives 2024

- Renforcement de la communication tant en interne qu'en externe sur les services vie étudiante.
 - Diffuser l'offre vie étudiante dans les composantes.
 - Développer les focus groupe avec les étudiants
- Renforcer la communication sur l'usage de la CVEC auprès de la communauté.
 - Présentation du bilan CVEC en conseil étudiant
 - Continuer à identifier les réalisations CVEC (plaque ou logo CVEC)

Perspectives 2024

- **Ambitions accompagnement accueil des étudiants et vie de campus**
 - Poursuivre l'aménagement des lieux de vie de campus et les animations sur les campus (villages...)
 - Installation infrastructures vélos (**Staps**, SJA, projet pluriannuel)
 - Développement des repair cafés
 - AAP campus 2024
- **Ambitions accompagnement social:**
 - Renforcement des partenariats existants (AFEV, Secours populaire)
 - Dressing solidaire
 - Mise en place d'Ateliers d'accompagnement
 - Séminaire d'accueil des ambassadeurs / étudiants relai santé.

Perspectives 2024

- **Ambitions soutien vie associative étudiante :**
 - Maintien du soutien aux IE
 - Renforcement des formations par thématiques
 - Labellisation des associations
- **Ambitions santé**
 - Développement du centre de santé et augmentation de l'offre (médecine du sport, gynécologie, téléconsultation).
 - Elargissement des plages horaires
 - Application SSE en cours

Perspectives 2024

- **Ambitions sport :**

- Maintenir l'offre sportive animation / sport / santé
- Etoffer l'offre santé / bien-être en lien avec le SSE
- Mettre en œuvre une démarche qualité
- Mieux communiquer / mieux informer la communauté
- Augmenter l'offre d'événements
- Poursuivre la rénovation et la création des installations sportives
- Promouvoir et déployer le dispositif d'accompagnement SHNU

Perspectives 2024

- **Ambitions culture** : Investissement CVEC stable pour la culture
- **Ouverture d'un espace de travail pour la direction de la culture et d'accueil pour les ateliers de création sur le campus Saint-Jean d'Angély + une salle de création sur le site du 109 ;**
- Organisation événement rayonnement national 27mars 2024 : Luidji à l'opéra
- Poursuite du développement des activités de programmation et renforcement des activités avec les structures partenaires ;
- Renforcement de la visibilité de la création étudiante ;
- Renforcement du croisement de la programmation culturelle avec les enjeux de l'Université.

Signature(s) électronique(s) du présent document

La version originale de ce document est sous forme électronique, par conséquent les signatures ci-dessous doivent impérativement être vérifiées électroniquement à l'aide d'un logiciel adapté comme Adobe Acrobat Reader DC™. Si un message d'avertissement apparaît, la raison peut être liée à l'absence de confiance dans l'Autorité de Certification qui a délivré le certificat utilisé pour signer le document. Dans ce cas, cliquez sur « Détails du certificat » dans le « Panneau des signatures » et sélectionnez le certificat « Sunnystamp Root CA G2 » puis cliquez sur « Ajouter aux certificats approuvés » dans l'onglet « Approbation ». A noter que les logiciels de lecture de documents PDF en mode Web ou mobile n'affichent pas les détails relatifs aux signatures électroniques. Pour toute question, merci de nous écrire à l'adresse support@lex-persona.com.

Digital signature(s) of this document

The original version of this document is in electronic form, so the signatures below must always be verified electronically using appropriate software such as Adobe Acrobat Reader DC™. If a warning message appears, the reason may be the absence of trust in the Certificate Authority which issued the certificate used to sign the document. In this case, click on "Certificate Details" in the "Signatures panel" and select the "Sunnystamp Root CA G2" certificate then click on "Add to approved certificates" on the "Approval" tab. Note that PDF reading software in web or mobile mode does not display the details of the digital signatures. If you have any questions, please write to us at support@lex-persona.com.